



UNION INTERPARLEMENTAIRE

New York, le 23 mai 2013

Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les Objectifs de développement durable

Nations Unies

Déclaration du Secrétaire général Anders B. Johnsson

Messieurs les Co-Présidents,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

Je me réjouis de pouvoir apporter aujourd'hui un éclairage parlementaire à votre réflexion sur la prochaine génération des Objectifs de développement durable.

Votre réunion étant consacrée plus particulièrement à la sécurité alimentaire et l'agriculture durable ainsi qu'à l'eau et l'assainissement, je m'efforcerais de situer mes propos dans ce contexte et d'en tirer quelques remarques de portée plus générale sur le programme pour l'après-2015, et sur les ODD dont il sera assorti.

Il ressort d'un rapport publié récemment par Oxfam que « les terres acquises [par des investisseurs étrangers] entre 2000 et 2010 pourraient permettre de subvenir aux besoins alimentaires d'un milliard de personnes, ce qui équivaut au nombre de personnes qui se couchent chaque soir le ventre vide. Mais il faut malheureusement se rendre à l'évidence : ces investissements fonciers ne profitent que rarement, voire jamais, aux populations locales et ne contribuent guère à la lutte contre la faim. Deux tiers des transactions foncières agricoles menées par des investisseurs fonciers ont lieu dans des pays où la faim est un grave problème. Or, paradoxalement, une quantité infime de ces terres sert à nourrir les habitants de ces pays ou dessert les marchés locaux qui en ont désespérément besoin. Au lieu de cela, soit ces terres restent inexploitées pendant que les spéculateurs attendent que leur valeur augmente pour les vendre à profit, soit elles sont principalement consacrées à des cultures destinées à l'exportation, souvent en vue de produire des agrocarburants»¹.

Bien sûr, les causes de l'insécurité alimentaire sont nombreuses : les problèmes posés par les marchés des produits de base, les droits de propriété intellectuelle, les titres fonciers, l'accès au financement et la discrimination - en particulier contre les femmes - y ont également leur part. Pourtant, la quasi-totalité de ces problèmes reflètent un système pervers allant à l'encontre de ce qui est optimal du point de vue du développement durable, à savoir

des parcelles de petite taille, une production et une consommation alimentaires locales, une agriculture biologique à faible impact, etc.

Au-delà de cette problématique se posent des questions fondamentales d'équité, d'accès et de pouvoir, et celle de leur impact sur nos économies. Ces préoccupations figuraient à l'ordre du jour d'un débat que l'UIP a eu durant sa 128^{ème} Assemblée tenue récemment à Quito (Equateur) sur les limites de la croissance et sur les possibilités que pourraient présenter pour le nouveau programme de développement, et pour les ODD, le fait d'y mettre l'accent sur le *bien-être* humain. Permettez-moi d'évoquer brièvement deux messages clés du document issu de notre réunion, le Communiqué de Quito, dont le texte est disponible en salle.

Le premier message est que nous devons repenser notre modèle de développement économique axé exclusivement sur la croissance et que nous devons définir de nouveaux indicateurs de progrès, en plus du Produit intérieur brut. La croissance matérielle est certes nécessaire pour sortir des milliards de nos congénères de la pauvreté, mais c'est la manière dont nous allons promouvoir cette croissance qui fera la différence : le modèle de croissance qui prévaut est insoutenable parce qu'il dépend presque exclusivement d'une consommation toujours croissante, et dopée artificiellement, sur une planète dont les ressources ne sont pas illimitées.

L'économie verte, en quête d'efficacité, ne nous aidera à sortir de cette impasse que si elle parvient à maîtriser la consommation. Pour ce faire, il nous faut un nouveau dispositif d'incitation : un dispositif qui valorise le partage et la répartition des richesses et des ressources : des terres pour les petits exploitants et non pas la surconcentration foncière; un dispositif qui valorise la solidarité propre au monde agricole, et non la concurrence entre entreprises; un dispositif qui valorise le droit de chacun à une vie décente et non les intérêts de quelques-uns ou des plus influents. Pour concrétiser cette vision, les gouvernements devront montrer la voie par une législation et une régulation appropriées. Ainsi que nous l'a enseigné à nos dépens la crise économique et financière, les marchés ne sont pas entièrement autorégulés.

En bref, nous avons besoin d'une nouvelle économie qui privilégie le *bien-être* : une économie qui ne dépende pas exclusivement d'une consommation matérielle effrénée mais qui s'appuie sur l'éducation, la santé, la culture, les loisirs et le sentiment ressenti par chacun d'une vie en harmonie avec la nature et avec les autres êtres humains. Si nous gardons les yeux braqués sur cet objectif, nous continuerons à croître en tant qu'individus et en tant que communautés mais d'une manière qui ne portera pas atteinte à l'environnement ou au contrat social qui nous lie en tant qu'êtres humains.

Le changement culturel qu'implique ce modèle économique - une philosophie qui poserait que « le moins est un plus » en quelque sorte – doit irriguer l'ensemble de nos politiques de développement durable, au niveau tant national qu'international. Les pays en développement ont certes désespérément besoin d'« un plus », mais nous devons travailler avec eux pour faire en sorte que, d'emblée, leur trajectoire soit durable. Un « juste milieu » devra être atteint tant entre les pays qu'en leur sein, juste milieu grâce auquel, pour paraphraser le Mahatma Gandhi, il y aura « assez pour répondre aux besoins de tous, mais pas assez pour satisfaire l'avidité de chacun ».

Le second message qu'a délivré avec force l'Assemblée tenue à Quito est qu'il ne saurait y avoir de développement sans gouvernance démocratique. La gouvernance démocratique et,

par extension, la règle de droit, repose sur la participation, la transparence et l'obligation de rendre compte. De notre point de vue, elle est à la fois une fin en soi et un moyen au service des autres objectifs.

Il s'agit d'une fin en soi parce que la participation politique n'est pas un luxe mais un droit et une dimension clé du bien-être : être bien nourri ne compense pas le fait d'être privé d'expression ou d'être exclu. Tout ce qui est dit ou fait au nom du peuple doit être ouvert à l'examen afin que les citoyens puissent avoir confiance dans les institutions qui œuvrent au bien commun. Mais la gouvernance démocratique est aussi un outil de développement parce que, comme la question alimentaire le montre clairement, le « qui décide de quoi et au nom de qui » et le « *comment* les décisions sont appliquées » peuvent modifier considérablement le résultat obtenu. Nous ne réussirons pas à définir les ODD sans une dose de gouvernance démocratique. C'est ce qui ressort de rapports et consultations récents faisant autoritéⁱⁱ.

J'ai évoqué la question foncière au tout début de mon intervention mais les arguments qui plaident pour l'accès et la représentation valent également pour cet enjeu qu'est l'eau. Comme on peut le lire dans le dossier thématique de votre réunion, « les citoyens doivent être associés aux décisions concernant l'eau et l'assainissement qui affectent leurs vies ». En dernière analyse, l'accès à l'eau et les questions connexes de pollution et de surexploitation sont des questions politiques : l'eau est-elle un bien public ? Et si oui, comment doit-elle être gérée pour que tous puissent en bénéficier ? La façon dont nous réglerons les questions essentielles de ce que certains appellent la « démocratie de l'eau » aura une incidence sur toutes les autres politiques visant à préserver et à partager cette ressource vitale pour l'agriculture, l'industrie et le développement humain.

Mesdames et Messieurs les délégués,

Quand les OMD ont été arrêtés en l'an 2000, ils ont été salués comme un projet ambitieux mais réaliste. Pourtant, alors que nous nous rapprochons de l'horizon 2015, le bilan des OMD est contrasté. Pour moi, cela s'explique notamment, sauf pour un ou deux indicateurs, par le fait que la gouvernance démocratique a été laissée de côté lors de la définition des OMD.

Aujourd'hui nous sommes plus avisés. Un objectif de gouvernance démocratique qui puisse s'adapter à différents contextes nationaux et qui s'applique aux trois piliers du développement durable *est* réaliste. Durant la dernière décennie, nous avons appris à évaluer de diverses façons les progrès dans ce domaine, et transversalement. L'une des institutions clés de la gouvernance démocratique est bien sûr le Parlement : nous avons donc entrepris de mettre au point un ensemble d'indicateurs permettant d'évaluer la performance de l'institution parlementaire au service de la participation, de la transparence et de la reddition de comptes. Nous prévoyons de soumettre ces indicateurs à votre examen.

Lorsque nous avons demandé aux parlementaires présents à Quito s'ils étaient favorables à ce que la gouvernance démocratique figure parmi les ODD, tant comme objectif à part entière que comme dimension transversale, ils ont dit oui à une écrasante majorité. Le rapport de cette enquête peut être consulté sur notre site Web. Une réponse similaire ressort de l'enquête *My World* où les citoyens ont jugé qu'« un gouvernement réactif et honnête » devait être l'une des priorités à inscrire dans les nouveaux Objectifs de développement durables.

Au-delà des chiffres et des rapports, il y a des actes que nous ne devons pas oublier : l'homme qui a sacrifié sa vie pour défendre son droit fondamental à exploiter une petite entreprise et qui, ce faisant, a déclenché le printemps arabe; les jeunes qui ont lancé le mouvement « Occuper » pour protester contre un secteur financier devenu incontrôlable; les « Indignados » qui ont fait entendre les frustrations des innombrables chômeurs face à la paralysie institutionnelle - tout cela nous montre que les citoyens partout dans le monde attendent un vrai changement.

Veillons à ne pas les décevoir.

Je vous remercie.

ⁱ Our Land, Our Lives – Oxfam, octobre 2012

ⁱⁱ A Regional Perspective on the Post-2015 United Nations Development Agenda

An Action Agenda for Sustainable Development – Sustainable Development Solutions Network, mai 2013

Global Thematic Consultation on Governance and the Post-2015 Framework- Parlement panafricain, Johannesburg, février 2013